

**EQUITY BCDC SA**  
**15, Avenue du Boulevard du 30 juin Gombe / Kinshasa, RD Congo**

**DEMANDE DE PROPOSITION**



**RCCM : CD/KIN/RCCM/14B-3364**  
**APPEL D'OFFRES POUR LA SÉLECTION D'UN**  
**CONSULTANT CHARGÉ DE RÉALISER UNE ÉTUDE**  
**DE MARCHÉ POUR L'EXPANSION DU RÉSEAU DE**  
**CENTRES MÉDICAUX EQUITY AFIA EN RDC**

**Date de sortie :** Vendredi, 13 MAI 2022  
**Date limite de réception des offres :** Vendredi, 3 JUIN 2022 à 17h00

**Appel d'offres pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser une étude de marché pour l'expansion du réseau de centres médicaux d'Equity Afia en RDC.**

*[Handwritten signature]*

*[Handwritten signature]*

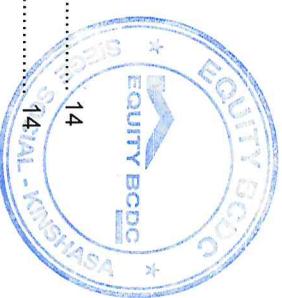


## TABLE DES MATIÈRES

DÉFINITIONS .....	6
DEMANDE DE PROPOSITIONS .....	6
1.1 Informations sur la Banque .....	7
1.2 Contexte du projet .....	7
1.3 Objectif du projet global .....	7
1.4 Portée du projet global .....	8
1.5 Format de la réponse à la Demande de Proposition et instructions aux soumissionnaires .....	8
1.5.1 La proposition technique .....	9
1.5.2 La proposition financière .....	9
1.5.3 Période de validité de la proposition .....	10
1.5.4 Arrangement contractuel .....	10
1.5.5 Coût de l'appel d'offres .....	10
1.5.6 Clarification du document d'appel d'offres .....	10
1.5.7 Modification du dossier d'appel d'offres .....	11
1.5.8 Date limite de soumission des offres .....	11
1.5.9 Réceptivité des propositions .....	11
1.5.10 Évaluation des offres et comparaison des offres .....	11
1.5.11 Droits des acheteurs .....	12
CHAMP D'APPLICATION DES TRAVAUX .....	13
2.1 Etude de marché pour l'expansion des centres médicaux d'Equity Afia en République démocratique du Congo (RDC) .....	13
2.1.1 Objectif principal .....	13
2.1.2 Objectifs spécifiques .....	13
2.1.3 Activités de l'AT .....	13
2.1.4 Livrables attendus .....	14
2.1.5 Méthodologie .....	14
2.1.6 Résultats attendus .....	14

**Appel d'offres pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser une étude de marché pour l'expansion du réseau de centres médicaux d'Equity Afia en RDC.**

f



2.1.7 Informations disponibles .....	14
2.1.8 Profil du/des consultant(s) .....	14
2.1.9 Budget et calendrier provisoire .....	14
2.1.10 Calendrier de travail et planification des produits livrables .....	16
2.1.11 Échéanciers .....	18
2.1.12 Responsabilité globale .....	18
2.1.13 Fixation des prix .....	18
2.1.14 Format de la proposition financière .....	19
2.1.15 Livraison .....	19
2.1.16 Retards de livraison et de paiement .....	19
2.1.17 Efficacité de l'offre .....	19
2.1.18 Conditions de paiement .....	20
2.1.19 Dotation en personnel .....	20
2.1.20 Responsabilité en tant qu'entrepreneur indépendant .....	21
<b>CONDITIONS GÉNÉRALES DU CONTRAT .....</b>	
3.1 Introduction .....	22
3.2 Attributio[n] du contrat .....	22
3.3 Application des conditions générales du contrat .....	22
3.4 Période de validité des offres .....	22
3.5 Sécurité des performances .....	22
3.6 Retards dans les prestations du soumissionnaire .....	22
3.7 Dommages-intérêts forfaitaires pour retard .....	22
3.8 Langue officielle .....	23
3.9 Loi applicable .....	23
3.10 Obligations du Soumissionnaire .....	23
3.11 Les obligations de la Banque .....	23
3.12 Clarification et modifications de la demande de propositions .....	24

# Appel d'offres pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser une étude de marché pour l'expansion du réseau de centres médicaux d'Equity Afia en RDC.

M

X



3.13 Négociations .....	24
3.14 Confidentialité .....	24
3.15 Force Majeure .....	24
ANNEXES .....	26
ANNEXE 2 - CERTIFICAT DE CONFORMITÉ .....	28
ANNEXE 4 - EXEMPLE DE CV .....	31
ANNEXE 6 - MODÈLE DE PROPOSITION FINANCIÈRE .....	33
ANNEXE 7 - SCORE DE LA PROPOSITION - CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE .....	34
ANNEXE 9 - POLITIQUE ANTI-CORRUPTION D'EQUITY BCDC SA ET CHARTE D'ÉTHIQUE .....	39
ANNEXE 10 - LETTRE DE SOUMISSION DE LOFFRE .....	41
ANNEXE 11 - DIRECTIVES D'INFORMATION GÉNÉRALE DES SOUMISSIONNAIRES .....	42
ANNEXE 12 - INFORMATION GÉNÉRALE SUR L'ENTREPRISE .....	43

Appel d'offres pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser une étude de marché pour l'expansion  
du réseau de centres médicaux d'Equity Afia en RDC.

X

## LETTRE D'INVITATION

RFP NO : CD/KIN/RCCM/14B-3364

### Actions BCDC SA

Cher Monsieur/Madame :

1. Le Groupe *Equity Holdings* (ci-après dénommé "Client") a reçu un financement de l'Agence Française de Développement ("AFD") sur une facilité EUR1Z financée par l'Union Européenne ("UE") pour le coût de la mise en œuvre du programme d'assistance technique. Le Client a l'intention d'appliquer une partie du produit de ce financement aux consultants éligibles dans le cadre du contrat pour lequel cette demande de propositions est émise.

2. Le Client lance maintenant un appel à propositions pour la fourniture des services de conseil suivants (ci-après dénommés "Services") : **Etude de marché pour l'expansion du réseau de centres médicaux Equity Afia en RDC.** Plus de détails sur les services sont fournis dans les termes de référence ci-joints.

3. Cette demande de propositions (RFP) a été partagée avec une publicité mondiale sur le DGmarket et le site Média Congo.

4. Cette demande sera évaluée dans le cadre de l'évaluation basée sur le coût de la qualité.

5. L'appel d'offres comprend les documents suivants :

- Section I - Définitions générales et contexte du projet
- Section II - Portée du travail et exigences générales
- Section III - Conditions générales et instructions
- Section IV - Format technique, experts clés, résumé financier

5. Nous vous informons que les questions ou clarifications relatives à cette demande de propositions peuvent être adressées à [offre@equitybcdc.cd](mailto:offre@equitybcdc.cd) avant les dates limites de soumission, conformément aux conditions générales de cette offre.

6. Les détails concernant la date, l'heure et l'adresse de soumission de la proposition sont fournis dans la section 1.

Je vous prie d'agrérer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,

Hugues Mboma

Chaîne d'approvisionnement

Actions BCDC SA [hugues.mboma@equitybcdc.cd](mailto:hugues.mboma@equitybcdc.cd)  
[offre@equitybcdc.cd](mailto:offre@equitybcdc.cd)

**Appel d'offres pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser une étude de marché pour l'expansion du réseau de centres médicaux d'Equity Afia en RDC.**





## DÉFINITIONS

Aux fins du présent document, les définitions suivantes s'appliquent :

**La Banque :** Equity BCDC SA

**Offre :** Le devis ou la réponse au présent appel d'offres soumis par les fournisseurs potentiels pour l'exécution du contrat.

**Fournisseur :** la société chargée de fournir tous les éléments décrits dans le présent document, de les installer et de les mettre en service.

**Contrat :** Fourniture, installation et mise en service de tous les travaux, équipements et/ou services décrits dans le présent document, qui contribueront à atteindre l'objectif de l'appel d'offres.

## DEMANDE DE PROPOSITIONS

### 1.1 Informations sur la Banque

Equity BCDC SA, établie en RDC depuis 2005, est actuellement membre du groupe Equity Bank, dont le siège est à Nairobi, au Kenya. Elle dispose d'agences au Kenya, en Ouganda, au Rwanda, en Tanzanie, au Sud Soudan et en RDC. Equity Bank Congo S.A. est une banque congolaise dont les actionnaires sont la Société financière internationale (filiale de la Banque mondiale), la banque publique allemande KfW et Equity Group Holdings PLC.

### 1.2 Contexte du projet

Avec plus de 10 millions de clients, Equity Bank Kenya (EBK) est l'un des acteurs les plus forts et le plus impactant du secteur financier de l'Afrique de l'Est, avec un ADN et une stratégie totalement alignés sur les priorités du groupe AFD pour 2020-2022, notamment en matière d'inclusion financière. Depuis sa création, EBK a toujours été convaincu de son rôle, en tant que banque, de financer les segments de la population, les entreprises ou les secteurs mal desservis. Axée sur l'impact, la banque a été pionnière dans l'accès au financement de segments et de secteurs tels que les PME, la population rurale, les étudiants et les femmes entrepreneurs. La banque travaille en étroite collaboration avec sa fondation, Equity Group Foundation (EGF), créée en 2008, pour renforcer cet impact. L'objectif de l'EGF est d'explorer/tester de nouveaux outils et structures/méthodologies de financement au profit des segments de clientèle mal desservis, ces nouveaux outils étant ensuite déployés par l'Equity Bank Kenya en tant que modèles commerciaux inclusifs durables.

EBK a clairement l'ambition de continuer à soutenir le financement des PME en augmentant sa participation dans des secteurs qui ne sont pas suffisamment pondérés dans son portefeuille, comme le secteur de la santé. En le finançant, la banque contribuera directement au "Big 4 agenda", le programme de développement du gouvernement kényan : Fabrication, logement abordable, santé et sécurité alimentaire.

**Appel d'offres pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser une étude de marché pour l'expansion du réseau de centres médicaux d'Equity Afia en RDC.**

Le groupe AFD accompagnera la banque dans sa stratégie de financement par l'impact en finançant le segment des PME de santé avec l'initiative EURIZ.

En complément de l'instrument de garantie de portefeuille EURIZ, le Groupe AFD, à travers l'initiative EURIZ, décide d'apporter une assistance technique (AT) à Equity Bank Kenya afin de soutenir le développement des activités de la banque dans le secteur de la santé. L'appui portera sur son activité sur un segment spécifique de PME de santé : les structures médicales "Equity Afia".

### 1.3 Objectif du projet global

Ce projet permettra de renforcer les activités de la banque dans le secteur de la santé, en consolidant un acteur qui favorise un meilleur accès à la santé et l'utilisation de services de soins de qualité et abordables.

Cet appui TA, complémentaire à la garantie de portefeuille, permettra de soutenir le développement de l'activité de la banque sur les cliniques médicales "Equity Afia", et contribuera à :

- Faciliter l'accès aux produits de crédit pour les médecins-entrepreneurs, et
- Renforcer le savoir-faire et la capacité de la banque à financer ce segment de PME de la santé.

Le programme d'AT contribuera directement à renforcer les capacités de la banque à financer des cliniques médicales grâce aux objectifs spécifiques suivants :

- Mettre en œuvre des activités de renforcement des capacités (service non financier) pour les travailleurs de la santé qui gèrent les entreprises de cliniques médicales afin de réduire les risques liés au lancement d'une telle entreprise pour les médecins-entrepreneurs et les équipes de gestion ;
- Soutenir le modèle économique et social inclusif et durable des cliniques médicales d'Equity Afia ;
- Étudier l'opportunité du développement des affaires en RDC et ses spécificités par rapport au cas du Kenya. \*

### 1.4 Portée du projet global

Cette section décrit la méthodologie et l'approche à suivre lors de la réalisation de la mission. Toutefois, le(s) consultant(s) est (sont) invité(s) à fournir une analyse critique et, si nécessaire, à proposer une approche différente et à compléter ou amender ces orientations méthodologiques en fonction de sa (leur) propre expérience.

Le programme d'assistance technique a 4 composantes et le présent document se réfère uniquement à la composante 4 :

1. Composante 1 : Éducation à l'entrepreneuriat et formation à la gestion financière
2. Composante 2 : mise en œuvre d'un programme de gestion de la qualité
3. Composante 3 : Renforcement du modèle économique et social des PME de santé Equity Afia Clinics

## Appel d'offres pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser une étude de marché pour l'expansion du réseau de centres médicaux d'Equity Afia en RDC.





4. Composante 4 : étude de l'extension du réseau de centres médicaux d'Equity Afia en République démocratique du Congo (RDC)  
Les consultants seront sélectionnés en fonction du meilleur rapport qualité-prix tel que déterminé par le comité d'appel d'offres et cette demande de propositions a été conçue pour l'appel d'offres de la composante 4.

#### **1.5 Format de la réponse à la DP et instructions aux soumissionnaires**

Le résumé général des informations concernant les termes de référence pour les services de conseil est donné dans la section 2 - Portée du travail et les soumissionnaires sont encouragés à structurer leur proposition en réponse à l'**ANNEXE 11** du présent appel d'offres. Les soumissionnaires sont encouragés à structurer leur proposition comme une réponse à l'**ANNEXE 11** du présent appel d'offres.

Le soumissionnaire doit soumettre une copie électronique de sa proposition en format PDF via [offre@equitybcdc.cd](mailto:offre@equitybcdc.cd) avant la date de clôture. Les propositions des soumissionnaires doivent être soumises en deux parties distinctes, à savoir la proposition technique et la proposition financière référencées : - .

## **"RCCM : CD/KIN/RCCM/14B-3364 APPEL D'OFFRES POUR LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE RÉALISER UNE ÉTUDE DE MARCHÉ POUR L'EXPANSION DU RÉSEAU DES CENTRES MÉDICAUX AFIA EN RDC".**

#### **1.5.1 La proposition technique**

La proposition technique sera préparée comme un document séparé détaillant le plan du projet et la méthodologie de mise en œuvre dans la période stipulée. Les soumissionnaires souhaitant être pris en considération pour les services de consultants pour l'étude du marché des soins de santé en RDC doivent fournir à la Banque les documents demandés conformément aux critères d'évaluation techniques de référence joints à la présente demande de propositions. La proposition technique comptera pour 80% du score total. La proposition ne doit pas dépasser 30 pages. La proposition technique ne doit pas contenir d'informations financières. Une proposition technique contenant des informations financières importantes sera déclarée non recevable. Le consultant ne doit pas proposer d'experts clés supplémentaires. Un seul CV doit être soumis pour chaque poste d'expert clé. En cas de non-respect de cette exigence, l'offre sera déclarée non recevable. Les variations ne sont pas autorisées. La proposition technique doit être préparée en utilisant le formulaire d'évaluation standard fourni ci-dessous. Le Comité d'évaluation du client ouvrira les propositions techniques avant la proposition financière.

Les enveloppes contenant la proposition financière doivent rester scellées et être gardées en sécurité jusqu'à ce que l'évaluation technique soit terminée. Un soumissionnaire doit obtenir un minimum de 80 % dans la proposition technique pour se qualifier pour l'évaluation financière.

**Appel d'offres pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser une étude de marché pour l'expansion  
du réseau de centres médicaux d'Equity Afia en RDC.**

### **1.5.2 La proposition financière**

La proposition financière doit être présentée dans un document séparé indiquant clairement le coût total de la fourniture de cette solution. Le coût doit inclure les taxes applicables. La TVA et tout impôt indirect connexe doivent être clairement stipulés et séparés des coûts de base et doivent être valables pour un minimum de 90 jours. Equity Group et ses filiales ne prendront en charge aucun impôt sur le revenu pour aucun vendeur.

### **1.5.3 Période de validité de la proposition**

Les soumissionnaires sont invités à maintenir la validité de leurs propositions pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de clôture de la soumission. La Banque fera tout son possible pour parvenir à une décision dans ce délai. En supposant que le contrat sera conclu de manière satisfaisante, les soumissionnaires devront commencer la mission après la conclusion de l'accord final.

### **1.5.4 Arrangement contractuel**

Les dispositions contractuelles doivent définir clairement les responsabilités et les services à fournir par chaque entreprise dans le cas d'une coentreprise. Les documents d'appel d'offres doivent être adressés à l'adresse suivante et soumis conformément aux instructions du présent document, au plus tard à la date de clôture.

#### **CHEF DE LA GESTION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT**

EQUITY BCDC SA

15, AVENUE DU BOULEVARD DU 30  
JUIN GOMBE / KINSHASA, RD CONGO offre@equitybcdc.cd

Veuillez noter que les soumissions sur papier et par courriel sont autorisées.

La Banque se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, et d'annuler la procédure d'appel d'offres et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution du contrat, sans encourir de ce fait une quelleconque responsabilité envers un soumissionnaire ou une obligation d'informer le soumissionnaire des motifs de son action. Les termes et conditions du vendeur ne feront pas partie d'un quelconque contrat avec Equity Bank en relation avec cet appel d'offres. Le démarchage est interdit et entraînera une disqualification automatique.

### **1.5.5 Coût de l'appel d'offres**

Le soumissionnaire supportera tous les coûts associés à la préparation et à la soumission de son offre, et la Banque ne sera en aucun cas responsable de ces coûts, quel que soit le déroulement ou le résultat de la procédure d'appel d'offres.

**Appel d'offres pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser une étude de marché pour l'expansion du réseau de centres médicaux d'Equity Afia en RDC.**





### **1.5.6 Clarification du document d'appel d'offres**

- Toute la correspondance relative au contrat doit être rédigée en anglais. Les consultants qui parlent couramment l'anglais et le français auront un avantage supplémentaire.
- En cas de doute ou d'incertitude, le soumissionnaire doit demander des éclaircissements par courriel à offre@equitybcdc.cd.
- Toute clarification demandée par le soumissionnaire concernant la Demande de Proposition doit être adressée au moins **quatre (4) jours ouvrables** avant la date limite de soumission des offres.
- Il incombe au soumissionnaire d'obtenir toute information supplémentaire nécessaire pour remplir la présente DP.
- Les questions et les réponses à celles-ci seront ensuite accessibles à tous les soumissionnaires potentiels (sans divulguer le nom du soumissionnaire ayant posé les questions).
- La **date limite de réception des demandes d'éclaircissements** des soumissionnaires est clairement indiquée sur la présente DP.

### **1.5.7 Modification du document d'appel d'offres**

A tout moment avant la date limite de soumission des offres, la Banque, pour quelque raison que ce soit, que ce soit de sa propre initiative ou en réponse à une clarification demandée par un soumissionnaire potentiel, peut modifier le dossier d'appel d'offres par voie d'amendement.

Tous les soumissionnaires potentiels qui ont reçu les documents d'appel d'offres seront informés de la modification par e-mail à offre@bcdc.cd et celle-ci les engagera. Il est donc important que les soumissionnaires prennent note de toutes les invites et communications reçues de media Congo et dgmarket AFD.

Afin de donner aux soumissionnaires potentiels un délai raisonnable pour prendre en compte les modifications dans la préparation de leurs offres, la Banque peut, à sa seule discrétion, prolonger le délai de soumission des offres en fonction de la nature des modifications.

### **1.5.8 Date limite de soumission des offres**

Les offres doivent être soumises par e-mail à offre@bcdc.cd avant le **3 juin 2022 à 17h00**. Les soumissionnaires ne seront pas en mesure de soumettre des propositions après la date limite. Les offres doivent être séparées en deux documents ou dossiers, un document technique et un document financier, ce dernier étant protégé par un mot de passe qui sera envoyé à la Banque après l'évaluation technique.

### **1.5.9 Réceptivité des propositions**

La conformité des propositions aux exigences de la présente demande de propositions sera déterminée. Une proposition recevable est réputée contenir tous les documents ou informations spécifiquement demandés dans le présent document de demande de propositions et les critères d'évaluation référencés. Une offre jugée non conforme sera rejetée par la Banque et ne pourra pas être rendue conforme par la suite par le soumissionnaire en corrigeant le ou les éléments non conformes.

### **1.5.10 Évaluation des offres et comparaison des offres**

Les propositions techniques seront ouvertes le 27 mai 2022 à 17h00 et seront évaluées sur la base des critères d'évaluation. Toutes les réponses aux appels d'offres seront évaluées en deux phases selon la règle 80/20 pour l'évaluation technique et financière :

- a. Évaluation technique préliminaire et détaillée qui déterminera la conformité administrative et la conformité technique et soutiendra la réactivité du vendeur. La proposition technique compte pour 80 % de la note totale.
- b. Évaluation financière pour prendre en compte la compétitivité des prix et la capacité financière des vendeurs. La proposition financière représente 20 % de la note totale.

Une fois les soumissions ouvertes, l'évaluation des offres commencera. Si la banque doit se rendre sur le site du client, les vendeurs en seront informés par écrit. La banque peut également effectuer des visites surprises et inopinées dans les bureaux du vendeur pour vérifier toute information contenue dans le document d'offre. Toutes les visites sont à la discréption de la banque. Les vendeurs peuvent également être appelés à faire de brèves et courtes présentations et/ou démonstrations sur leur mission devant un panel constitué par la banque.

Les propositions financières seront ouvertes le 1er juin 2022 à 17h00 (document bloqué avec un mot de passe fourni après l'évaluation technique), évaluées sur la base du coût, au prorata de la meilleure offre financière et des autres montants respectifs, s'ils ne sont pas spécifiés dans ce document.

### **1.5.11 Droits des acheteurs**

#### **La Banque se réserve le droit de :**

- Rejeter une ou toutes les DP sans donner de raisons et la Banque n'a aucune obligation d'accepter les offres faites.
- assurer la confidentialité de sa sélection et de ses critères de sélection.
- Attribuer l'offre en partie ou en totalité à un seul soumissionnaire ou diviser l'attribution à plusieurs soumissionnaires dans l'attribution finale.

Les offres qui ne respectent pas strictement les conditions de l'appel d'offres peuvent ne pas être prises en considération par la Banque dont la décision en la matière sera définitive.

**Appel d'offres pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser une étude de marché pour l'expansion  
du réseau de centres médicaux d'Equity Afia en RDC.**





## I. CHAMP D'APPLICATION DES TRAVAUX

Cette section décrit la méthodologie et l'approche à suivre lors de la réalisation de la mission. Cependant, le(s) consultant(s) est (sont) invité(s) à fournir une analyse critique et, si nécessaire, à proposer une approche différente et à compléter ou amender ces orientations méthodologiques en fonction de sa (leur) propre expérience. Le nom du projet pour ce cahier des charges est étude de marché pour l'expansion du réseau des centres médicaux Equity Afia en RDC.

Le programme d'assistance technique a 4 composantes et le présent document se réfère uniquement à la composante 4 :

1. Composante 1 : Éducation à l'entrepreneuriat et formation à la gestion financière
2. Composante 2 : mise en œuvre d'un programme de gestion de la qualité
3. Composante 3 : Renforcement du modèle économique et social des PME de santé Equity Afia Clinics
4. Composante 4: Etude de marché pour l'expansion du réseau de centres médicaux Equity Afia en République démocratique du Congo (RDC)

### 2.1 Étude de marché pour l'expansion des centres médicaux Equity Afia en République démocratique du Congo (RDC)

#### 2.1.1 Objectif principal :

Parallèlement à la poursuite de l'expansion d'Equity Afia au Kenya, la banque EBCDC souhaite développer le concept de cliniques médicales franchisées en RDC.

#### 2.1.2 Objectifs spécifiques :

- Analyser l'opportunité du développement des affaires dans le secteur de la santé en RDC et ses caractéristiques spécifiques par rapport au Kenya ;
- Évaluer et analyser l'activité d'Equity BCDC dans le secteur de la santé, en particulier l'octroi de prêts aux PME du secteur de la santé (prêts Afia) dans un État fragile ;
- Estimer le type de soutien financier dont la banque aura besoin de la part d'une IFD telle que Proparco pour étendre ses activités dans le secteur de la santé grâce au modèle Equity Afia (mécénatisme de partage des risques, financement en monnaie locale, etc.)
- Encourager les initiatives de médecins/entrepreneurs en RDC, et soutenir un meilleur accès à des services de santé de qualité et abordables pour la population en RDC.

#### 2.1.3 Activités TA :

Recruter un expert chargé de réaliser une étude de faisabilité sur le lancement d'un réseau de cliniques privées "Afia clinics" dans l'Est de la RDC :

- Fournir une analyse des prestataires de services de santé existants (privés et publics) dans les zones cibles (actuellement prévues à Kinshasa, Kongo Central, Kwango, Kasai, Lualaba, Haut-Katanga Matadi, Lubumbashi, Goma et Mbujy Mayi) ;
- Identifier les besoins et les moyens de la population pour acheter des services de santé dans les zones cibles ;
- Cadre juridique et administratif pour la création de dispensaires de taille moyenne selon le modèle des dispensaires Equity Afia
- Identifier les structures, les lieux et les services à fournir dans le cadre du déploiement des cliniques d'Equity Afia en RDC ;

**Appel d'offres pour la sélection chargé de réaliser une étude de marché pour l'expansion du réseau de centres médicaux d'Equity Afia en RDC.**

- Envisager l'adaptation du modèle de la clinique Afia au marché de la RDC ;
- Elaborer un business case avec une analyse coûts-bénéfices, et incluant une estimation du volume de financement pour Equity Bank qui représente le plan d'expansion en RDC.

#### **2.1.4 Résultats attendus :**

- Etude de marché sur les services de santé en RDC dans les segments ciblés par Equity Afia
- Proposition de plan de développement pour l'équité du réseau Equity Afia de la RDC □ Estimation du potentiel des prêts Afia sur fonds propres

#### **2.1.5 Méthodologie**

Des réunions (à distance ou physiques) avec les responsables de projet d'Equity Bank et d'Equity Group Foundation seront organisées régulièrement afin d'évaluer l'avancement du projet et de discuter des actions futures et de la planification du projet. En outre, 3 réunions auront lieu avec la participation d'Equity Bank/Equity Group Foundation et éventuellement des représentants de PROPARCO

- une réunion de lancement avant le départ
- une présentation des résultats de l'analyse de la situation initiale et une proposition d'activités d'assistance technique à mener après une phase de démarrage.
- une présentation du rapport final avec une réunion de synthèse à la fin de chaque composante Les consultants proposeront un planning pour une durée maximale de 6 mois.

#### **2.1.6 Résultats attendus**

- Développement du réseau Afia en RDC
- Augmentation du segment santé dans le portefeuille de prêts participatifs

#### **2.1.7 Informations disponibles**

Les informations disponibles seront partagées avec le(s) consultant(s) sélectionné(s).

#### **2.1.8 Profil du/des consultant(s)**

Le projet doit être réalisé par un consultant spécialisé dans la création/développement de services de santé et l'entrepreneuriat dans le domaine de la santé, ayant une expérience en RDC.

#### **2.1.9 Budget et calendrier provisoire**

Le projet devrait être réalisé sur une période de 6 mois, à partir de juillet 2022.  
Budget estimé : 100 000 EUR.

**Appel d'offres pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser une étude de marché pour l'expansion du réseau de centres médicaux d'Equity Afia en RDC.**





X

Appel d'offres pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser une étude de marché pour l'expansion  
du réseau de centres médicaux d'Equity Afia en RDC.

## 2.1.10 Calendrier de travail et planification des livrables Tableau

1: Calendrier de travail et planification

Objectifs	Produits livrables	Mois					
		1	2	3	4	5	6
Analyser les opportunités d'expansion, de croissance et de développement commercial de la santé en RDC.	<ul style="list-style-type: none"> <li>1. Collecte de données sur les établissements de santé existants avec une ventilation de la structure des coûts/tarification des services par catégorie/niveau d'établissement et par affiliation - gouvernementale, privée, confessionnelle. Collecte de données pour inclure les profils de portfolio/marché pour différents types d'établissements de santé en RDC.</li> <li>2. Soumission du projet de rapport</li> <li>3. Soumission du rapport final et incorporation du rapport pour le benchmarking</li> <li>4. Développement d'un modèle d'Equity Afia adapté à la RDC comprenant un manuel contenant le type/la gamme de services proposés à différents niveaux et dans divers lieux proposés, un modèle de prix compétitif, une estimation des coûts d'installation et de fonctionnement.</li> <li>5. Rapport sur les meilleures pratiques proposées pour le modèle de franchise de santé en RDC</li> </ul>						
Financement/prêt du secteur de la santé en RDC	<ul style="list-style-type: none"> <li>1. Rapport de base sur le financement du secteur de la santé en RDC avec référence aux établissements de santé publics et privés existants.</li> <li>2. Solutions financières offertes par les banques en RDC dans le secteur de la santé</li> <li>3. Proposition de solutions financières bancaires rentables dans le secteur de la santé</li> </ul>						
Analyse des besoins Soutien financier des partenaires Modèle déquité Afia en RDC	<ul style="list-style-type: none"> <li>1. Soutien financier proposé qu'Equity Afia demanderait aux institutions financières de développement et aux donateurs tels que l'AFD et l'USAID pour établir un réseau de centres médicaux de qualité et abordables en RDC.</li> </ul>						

Appel d'offres pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser une étude de marché pour l'expansion du réseau de centres médicaux d'Equity Afia en RDC.



11  
H

X



(mécanisme de partage des risques, financement en monnaie locale)	2. Le soutien financier proposé Equity BCDC SA nécessiterait d'inclure un mécanisme de partage des risques et un financement en monnaie locale de la part des IFD pour étendre ses activités financières dans le domaine de la santé.

Appel d'offres pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser une étude de marché pour l'expansion du réseau de centres médicaux d'Equity Afia en RDC.



Les soumissionnaires retiennent les services pour la durée stipulée à partir de la date de démarrage dans l'accord de niveau de service convenu.

### 2.1.11 Lignes du temps

Le Soumissionnaire est tenu de travailler en étroite collaboration avec le personnel de la Banque et du FEM, d'agir dans les limites de ses propres compétences et de se conformer aux directives émises par le FEM qui sont compatibles avec les termes du Contrat.

b) Le soumissionnaire respectera les mesures de sécurité au travail et indemnisera la Banque de toute demande ou responsabilité découlant d'accidents ou de pertes de vie dont la cause est la négligence du soumissionnaire. Le soumissionnaire paiera toutes les indemnités découlant de tels incidents et ne tiendra pas la gestion des activités de son personnel, ou du personnel sous-traité, et se tiendra responsable de tout délit.

c) Le soumissionnaire est tenu de faire la gestion des activités de son personnel, ou du cette exigence pendant la durée du contrat. La Banque ou la fondation peut également exiger le remplacement du gestionnaire si elle n'est pas satisfaite du travail de ce dernier ou pour toute autre raison.

e) Le soumissionnaire assumera le rôle de chef de file et sera conjointement responsable avec la Banque de la production d'un plan et d'un calendrier finales du projet, y compris l'identification de toutes les grandes étapes et des ressources spécifiques que la Banque doit fournir.

f) Le soumissionnaire ne divulguera pas à des tiers les informations de la Banque auxquelles il a accès pendant l'exécution du présent marché, sans l'autorisation écrite préalable de la Banque. La présente clause surviendra à l'expiration ou à la résiliation anticipée du contrat. Les coûts doivent être exprimés en EUROS, toutes taxes comprises. Les devis, y compris ceux des consultants hors RDC, sont encouragés à utiliser les EUROS comme principale monnaie de référence dans les propositions.

g) Le soumissionnaire cède la pleine propriété des livrables et de leur contenu à la Banque. La TVA et toutes les taxes indirigées connexes doivent être clairement stipulées et séparées des coûts de base et doivent être valables pour un minimum de 90 jours. Equity Group et ses filiales ne supportent aucun impact sur le revenu pour aucun vendeur.

Veuillez utiliser le tableau 2 pour soumettre votre proposition de cout/financement.

### 2.1.14 Format de la proposition financière

Article	EUROS	1. Analyser les opportunités d'expansion, de croissance et de développement commercial de la santé en RDC.	2. Financement/prêt du secteur de la santé en RDC
---------	-------	--	---

**Appel d'offres pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser une étude de marché pour l'expansion du réseau de centres médicaux d'Equity Afia en RDC.**

Dans le nombre de jours qui sera spécifié dans le contrat de service après la date d'entérée en vigueur, le client versera au consultant une avance de 20% comme paiement initial pour le dépouillement des informations fournies en réponse à cet appel d'offres. La banque tiendra le vendredi des informations fournies par le consultant pour se faire responsabiliser de l'exhaustivité et de l'exactitude du document, le cas échéant. La banque tiendra le vendredi pour seul responsable dans le présent document, le cas répondre aux exigences de la banque telles que décrites dans le présent document, le cas contraire garantisse la suffisance et l'efficacité du service proposé pour répondre aux exigences de la banque garantie la suffisance et l'efficacité du service proposé pour la banque.

**2.1.18 Conditions de paiement**

La banque exige que le vendredi garantisse la suffisance et l'efficacité du service proposé pour répondre aux exigences de la banque telles que décrites dans le présent document, le cas contraire garantisse la suffisance et l'efficacité du service proposé pour répondre aux exigences de la banque.

d'offres, il mettra en œuvre le service sans aucune exigence supplémentaire de la part de la banque.

Le vendredi tiendra le vendredi pour seul responsable de l'exhaustivité et de l'exactitude du document, le cas contraire garantisse la suffisance et l'efficacité du service proposé pour répondre aux exigences de la banque.

**2.1.17 Efficacité de l'offre**

Le client doit informer le vendredi sur tout retard de paiement prévu ou réel dans les paiements au-delà du délai stipulé. Les intérêts courus en raison d'un retard de paiement peuvent être payés au client sur tout montant dû à la date d'échéance et non payé à cette date, pour chaque jour de retard, au taux annuel fixe dans le contrat.

Le client doit informer le vendredi sur tout retard de paiement prévu ou réel dans les paiements au-delà du délai stipulé. Les intérêts courus en raison d'un retard de paiement peuvent être payés au client sur tout montant dû à la date d'échéance et non payé à cette date, pour chaque jour de retard, au taux annuel fixe dans le contrat.

Le client doit informer le vendredi sur tout retard de paiement prévu ou réel dans les paiements au-delà du délai stipulé. Les intérêts courus en raison d'un retard de paiement peuvent être payés au client sur tout montant dû à la date d'échéance et non payé à cette date, pour chaque jour de retard, au taux annuel fixe dans le contrat.

Le client doit informer le vendredi sur tout retard de paiement prévu ou réel dans les paiements au-delà du délai stipulé. Les intérêts courus en raison d'un retard de paiement peuvent être payés au client sur tout montant dû à la date d'échéance et non payé à cette date, pour chaque jour de retard, au taux annuel fixe dans le contrat.

**2.1.16 Livraison tardive et paiements**

Si, à tout moment au cours de l'exécution du Marché, le Soumissionnaire devait renoncer des conditions empêchant la livraison et l'exécution en temps voulu des Services, il notifiera conformément au calendrier prévu dans la proposition et l'accord ultérieur.

Le client doit informer le vendredi sur tout retard de paiement prévu ou réel dans les paiements au-delà du délai stipulé. Les intérêts courus en raison d'un retard de paiement peuvent être payés au client sur tout montant dû à la date d'échéance et non payé à cette date, pour chaque jour de retard, au taux annuel fixe dans le contrat.

Le client doit informer le vendredi sur tout retard de paiement prévu ou réel dans les paiements au-delà du délai stipulé. Les intérêts courus en raison d'un retard de paiement peuvent être payés au client sur tout montant dû à la date d'échéance et non payé à cette date, pour chaque jour de retard, au taux annuel fixe dans le contrat.

Le client doit informer le vendredi sur tout retard de paiement prévu ou réel dans les paiements au-delà du délai stipulé. Les intérêts courus en raison d'un retard de paiement peuvent être payés au client sur tout montant dû à la date d'échéance et non payé à cette date, pour chaque jour de retard, au taux annuel fixe dans le contrat.

**2.1.15 Livraison**

3. Analyse des besoins Soutien financier des partenaires Modèle d'équité Afia en RDC (mechanisme de partage des risques, financement en monnaie locale)	Cout total de la proposition financière (hors taxes) (Ce chiffre doit figurer à l'annexe 4)
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ou équivalent	Impôt à la source
Frais d'engagement des contrats	Droits de douane
Estimation totale des taxes, droits et frais dans le pays du client.	



## **Appel d'offres pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser une étude de marché pour l'expansion du réseau de centres médicaux d'Equity Afia en RDC.**

Le fournisseur fournit à la réalisation de tous les travaux requis dans le cadre de cet appel d'offres. Au moins un expert principal en TIC et un remplaçant sont nécessaires dans les domaines techniques. Un gestionnaire de projet de qualité complète est également requis pour coordonner et rendre compte de l'avancement du projet pendant toute la durée du contrat.

### **2.1.19 Staffing**

**NB : EQUITY BCDC SA DRC N'EFFECTUE LAIS PAIEMENTS QUE PAR LE BIEN D'UN COMPTE BANCAIRE EQUITY ET TOUS LES SOUMISSIONNAIRES SONT D'UN ENCOURAGE A OUVRIR UN COMPTE.**

Tous les paiements au titre du contrat seront effectués sur les comptes du consultant spécifiés dans le **contrat de service**.  
A l'exception du paiement final ci-dessus, les paiements ne constituent pas une acceptation des services et ne libèrent pas le consultant de ses obligations en vertu des présentes.

Cliént. Les services sont considérés comme acceptés par le client et approuvés par le client final et la facture finale. Seule la partie d'une facture satisfaisante qui dépasse la date limite de paiement final ne sera effectuée que lorsque le rapport final et la facture finale sont considérés comme approuvés par le client et le rapport final ou de la facture finale. Le consultant doit alors appuyer rapidement toutes les corrections nécessaires, et le processus précédent doit être répété par la suite. Tout montant payable par le client à payer conformément à la clause en sus des montants que le client a payé ou fait payer conformément à ce qu'il précède.

Dès que possible la consultation dans les sixante (60) jours suivant la réception finale par le client, à moins que le client, au cours de cette période de quatre-vingt-dix (90) jours entre le paiement final et la facture finale soit considérée comme acceptée par le client et le rapport final et la facture finale soit considérée comme approuvée par le client et le client doit payer les factures du consultant dans les soixante (60) jours suivant la réception finale.

Le client doit payer les factures du consultant dans les soixante (60) jours suivant la réception finale de ces factures détaillées et des pièces justificatives. Seule la partie d'une facture qui n'est pas établie de manière satisfaisante peut être retenue pour le paiement. En cas d'écart entre le paiement réel et les couts autorisés, le client peut ajouter ou soustraire la différence de tout paiement ultérieur.

Le client doit indiquer dans le **contrat de service**, le consultant soumet au client, en deux exemplaires, des factures détaillées, accompagnées des régus ou autres pièces justificatives pour toute autre période indiquée dans le contrat.

Le client doit indiquer dans le **contrat de service**, le consultant soumet tout temps

et le paiement final (40%) à l'acceptation de tous les livrables.

d'expansion, de croissance et de développement des affaires dans les opportunités

de début du projet. Sauf indication contraire dans le contrat de service, le client paiera aux

consultants 40% à la validation des livrables pour l'analyse et le rapport sur les opportunités

sociales et le secteur de la santé en RDC

et le paiement final (40%) à l'acceptation de tous les livrables.

Le client paiera aux consultants 40% à la validation des livrables pour l'analyse et le rapport sur les opportunités

sociales et le secteur de la santé en RDC

## **Appel d'offres pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser une étude de marché pour l'expansion du réseau de centres médicaux d'Equity Afia en RDC.**

rencontre des conditions empêchant la livraison et l'exécution en temps voulu

3.6.2 Si, à tout moment au cours de l'exécution du Marché, le Soumissionnaire retenu conformelement au calendrier prévu dans l'accord.

3.6.1 La livraison et l'exécution de ce service seront effectuées par le soumissionnaire

### **3.6 Retards dans la performance du soumissionnaire**

Banque du rapport final tel que spécifié dans le contrat.

La garantie de bonne exécution sera libérée par la Société au plus tard deux mois après la date d'achèvement des obligations de performance du soumissionnaire, et l'acceptation par la Société d'une exécution sera libérée pour toute prestation de l'incapacité du participant à remplir ses obligations au titre du Contrat.

3.5.3 Le produit de la garantie de bonne exécution sera payable à la Banque suivant la notification de l'attribution.

la Banque. La garantie de bonne exécution doit être soumise dans les 10 jours par une banque commerciale opérant en RDC et sera dans un format prescrit par la Banque. La garantie de bonne exécution sera sous la forme d'une garantie bancaire émise pour une période de 90 jours à compter de la date de clôture de la soumission.

3.5.2 La garantie de bonne exécution sera demandée au soumissionnaire retenu de lui fournir une garantie de bonne fin pour le montant spécifié dans l'offre acceptée.

3.5.1 La Banque peut, à sa discrétion, demander au soumissionnaire retenu de lui

### **3.5 Sécurité des performances**

(90) jours à compter de la date de clôture de la soumission.

Les soumissionnaires sont invités à conserver la validité de leurs propositions pendant nonante

### **3.4 Période de validité de l'offre**

signées.

Les présentes conditions générales (sections 2 et 3) s'appliquent dans la mesure où elles ne sont pas remplacées par des dispositions figurant dans d'autres parties du contrat qui seront imputées contractuellement au soumissionnaire.

3.3 Application des conditions générales du contrat

sera préparé par la Banque en consultation avec le soumissionnaire.

Une fois l'accord obtenu, le soumissionnaire retenu sera invitée à signer l'accord contractuel qui établit la meilleure offre évaluée. La Banque communiquera au soumissionnaire sélectionné son intention de finaliser le projet de conditions d'engagement soumis précédemment avec ses propositions.

A l'issue de l'évaluation des propositions, la Banque attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été jugée substantiellement conforme et a été déterminée comme étant la meilleure offre évaluée.

3.2 Attribution du contrat

limiter, les conditions générales du contrat énoncées ci-dessous de 3.2 à 3.15.

Proposition sera acceptée par la Banque. Le contrat qui en résultera comprendra, sans y Les conditions spécifiques du contrat seront discutées avec le soumissionnaire dont la

### **3.1 Introduction**

## **| CONDITIONS GÉNÉRALES DU CONTRAT**



Le fournisseur s'engage à assumer la responsabilité globale de tous les services rendus, que des tiers soient engagés par le fournisseur ou que le fournisseur lui-même les exécute.

2.1.20 Responsabilité en tant qu'entrepreneur indépendant

## d'Equity Afia en RDC.

### Appel d'offres pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser une étude de marché pour l'expansion du réseau de centres médicaux

Banque.

- (a) Fournir au Soumissionnaire des informations pertinentes et l'accès aux locaux de la Banque.  
(b) En général, fournir toutes les informations pertinentes et l'accès aux locaux de la Banque.
- En plus de fournir au soumissionnaire les informations qu'il peut demander, la Banque doit,

#### 3.11 Les obligations de la Banque

3.10.4 Le soumissionnaire ne divulguera à aucun tiers les informations de la Banque auxquelles il a accès, au cours des travaux, sans l'autorisation écrite préalable de la Banque. Cette clause survivra à l'expiration ou à la résiliation anticipée du contrat.

3.10.3 Le soumissionnaire est responsable de la gestion des activités de son personnel, ou du personnel sous-traité, et se tiendra responsable de tout délit.

3.10.2 Le soumissionnaire respectera les mesures de sécurité au travail et indemnisera la Banque de toute demande ou responsabilité découlant d'accidents ou de pertes de vie dont la cause est la négligence du soumissionnaire. Le soumissionnaire paiera toutes les indemnités découlant de tels incidents et ne tiendra pas la Banque pour responsabilisable ou obligée.

3.10.1 Le soumissionnaire est tenu de travailler en étroite collaboration avec le personnel de la Banque et du FEM, d'agir dans les limites de ses propres compétences et de se conformer aux directives émises par la Banque et le FEM qui sont compatibles avec les termes du Contrat.

3.9 Loi applicable

Le présent accord découlant de la présente DP sera régis et interprété conformément aux lois de la République démocratique du Congo et les parties se soumettent à la juridiction exclusive des tribunaux de la RDC.

3.8 Langue officielle

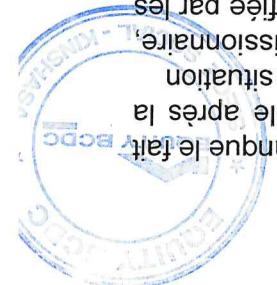
Le contrat est rédigé en langue anglaise. Toute la correspondance et les autres documents relatifs au Contrat qui sont échangés par les parties sont également rédigés en anglais.

3.7 Dommages-intérêts pour retard

Le contrat résultant du présent appel d'offres comprendra des dispositions appropriées pour le paiement de dommages-intérêts liquides par les soumissionnaires en cas de retard dans l'exécution du contrat.

3.6.3 Sauf en cas de "force majeure" tel que prévu à la Clause 3.13, un retard du Soumissionnaire dans l'exécution de ses obligations de livraison rendra le Soumissionnaire passible de l'imposition de dommages-intérêts liquides conformément à la Clause 3.8.

des Services, le Soumissionnaire notifiera rapidement par écrit à la Banque le fait du retard, sa durée probable et sa ou ses causes. Des due possible la réception de la notification du Soumissionnaire, la Banque évaluera la situation avec ou sans dommages-intérêts, auquel cas la prolongation sera ratifiée par les parties par un amendement au Contrat.



## **3.12 Clarification et modifications de la demande de propositions**



- a. A tout moment avant la date limite de soumission des propositions, le client peut modifier la demande de propositions en publiant un amendement par écrit ou par des moyens électroniques standard. L'amendement sera affiché et rendu accessible à tous les soumissionnaires intéressés et sera contraint pour eux.
- b. Si la modification est substantielle, le Client prolongera la date limite de soumission des propositions afin de donner aux soumissionnaires un délai raisonnable pour tenir complète partie de celle-ci à tout moment avant la date limite de soumission de la proposition.
- c. Le consultant peut soumettre une proposition modifiée ou une modification de toute méthode proposée, les contributions du client, les conditions particulières du contrat et la finalisation de la partie "Description des services" du contrat. Ces discussions ne doivent pas modifier de manière substantielle l'étenue initiale des services prévus par les termes de référence ou les conditions du contrat et ne doivent pas modifier le classement des propositions. Les négociations ne doivent pas conduire à des modifications de la proposition, sauf en ce qui concerne les estimations fiscales et les taux de remunération qui financière, sont avec celles pourraient avoir connaisance en vertu du contrat envisagé ou en relation avec celles commerciales) dont elles pourraient avoir connaisance en vertu d'une clause survivant à l'expiration ou à la résiliation du contrat commercial et toute autre information de confidentialité ou exclusive, tout détail commercial et financier et toute autre technique (y compris, sans y limiter, tout secret commercial, toute information concernant l'autre partie (y compris, sans y limiter, toute information de nature confidentielle concernant les autres obligations en vertu du contrat envisagé) ni, sans le consentement écrit préalable de leurs propriétaires, à divulguer à un tiers toute information de nature confidentielle concernant l'autre partie, à garder confidentielle et à ne pas utiliser à leurs propres fins (autres que l'exécution autorisées, à garder confidentielle et à ne pas utiliser à leurs propres fins (autres que l'exécution obligeations contractuelles du à un cas de force majeure.
- d. Aucune modification de la proposition technique ou financière ne sera acceptée après la date limite.

## **3.13 Négociations**

Les négociations comprennent des discussions sur les termes de référence (TOR), la méthodologie proposée, les contributions du client, les conditions particulières du contrat et la finalisation de la partie "Description des services" du contrat. Ces discussions ne doivent pas modifier de manière substantielle l'étenue initiale des services prévus par les termes de référence ou les conditions du contrat et ne doivent pas modifier le classement des propositions. Les négociations ne doivent pas conduire à des modifications de la proposition, sauf en ce qui concerne les estimations fiscales et les taux de remunération qui financière, sont avec celles pourraient avoir connaisance en vertu du contrat envisagé ou en relation avec celles commerciales) dont elles pourraient avoir connaisance en vertu d'une clause survivant à l'expiration ou à la résiliation du contrat commercial et toute autre information de confidentialité ou exclusive, tout détail commercial et financier et toute autre technique (y compris, sans y limiter, tout secret commercial, toute information concernant l'autre partie, à garder confidentielle et à ne pas utiliser à leurs propres fins (autres que l'exécution obligeations contractuelles du à un cas de force majeure.

## **3.14 Confidentialité**

Les parties s'engagent, en leur nom et au nom de leurs employés, agents et sous-traitants de leurs obligations, à ne pas utiliser à leurs propres fins (autres que l'exécution obligeations contractuelles du à un cas de force majeure.

Les parties s'engagent, en leur nom et au nom de leurs employés, agents et sous-traitants de leurs obligations, à ne pas utiliser à leurs propres fins (autres que l'exécution obligeations contractuelles du à un cas de force majeure.

Le client peut soumettre une proposition modifiée ou une modification de toute date limite.

## **3.15 Force Majore**

(a) Ni le soumissionnaire ni la Banque ne seront responsables du non-respect des obligations contractuelles ou de force majeure.

(b) Par empêchement de force majeure, on entend des événements imprévus, survenant après la signature du contrat avec l'adjudicataire, y compris, mais sans y limiter, les catastrophes naturelles, les cas de force majeure, le refus de licence par les autorités ou greves, le blocus, la guerre, la mobilisation, la révolution ou les émeutes, les

(b) Par empêchement de force majeure, on entend des événements imprévus, survenant après la signature du contrat avec l'adjudicataire, y compris, mais sans y limiter, les catastrophes naturelles, les cas de force majeure, le refus de licence par les autorités ou de force majeure.

d'Equity Afia en RDC.

d'Equity Afia en RDC.

une étude de marché pour l'expansion du réseau de centres médicaux

Appel d'offres pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser

demande, de prouver son effet sur l'exécution du contrat envisagé.

(e) La partie qui a invoqué un événement de force majeure est tenue, lorsqu'en lui

Le moment de la cessation de l'événement doit également être signalé par écrit.

partie sans délai de l'événement, du moment où il a commencé et de sa durée probable.

(d) La partie qui souhaite invoquer la force majeure a l'obligation d'informer par écrit l'autre

mesures raisonnables pour limiter les conséquences d'un tel événement.

(c) La partie concernée par un cas de Force Majeure doit immédiatement prendre des

qu'elle puisse prévenir ou supprimer l'empêchement à un court raisonnable.

évenement empêche ou retarde la partie contractante de remplir ses obligations, sans

d'autres stipulations ou restrictions par les autorités, dans la mesure où un tel



X

**d'Equity Afia en RDC.**

**une étude de marché pour l'expansion du réseau de centres médicaux**

**Appel d'offres pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser**

Services antérieurs effectués pour :		Réponse
1	Nom de la société	
Côte à la NSE (Oui/Non)		
Pays		
Travail effectué et nom du document final		
Année de travail effectuée		
Personnel Population à l'année travail		
effectué		
Personne de contact au sein de l'entreprise		
Téléphone et courriel de la personne de contact		
4	Nom de la société	
Côte à la NSE (Oui/Non)		
Pays		
Travail effectué et nom du document final		
Année de travail effectuée		
Personnel Population à l'année travail		
effectué		
Personne de contact au sein de l'entreprise		
Téléphone et courriel de la personne de contact		
3	Nom de la société	
Côte à la NSE (Oui/Non)		
Pays		
Travail effectué et nom du document final		
Année de travail effectuée		
Personnel Population à l'année travail		
effectué		
Personne de contact au sein de l'entreprise		
Téléphone et courriel de la personne de contact		
2	Nom de la société	
Côte à la NSE (Oui/Non)		
Pays		
Travail effectué et nom du document final		
Année de travail effectuée		
Personnel Population à l'année travail		
effectué		
Personne de contact au sein de l'entreprise		
Téléphone et courriel de la personne de contact		
1	Nom de la société	
Côte à la NSE (Oui/Non)		
Pays		
Travail effectué et nom du document final		
Année de travail effectuée		
Personnel Population à l'année travail		
effectué		
Personne de contact au sein de l'entreprise		
Téléphone et courriel de la personne de contact		

aux exigences des critères d'évaluation technique) : -

Des références de services similaires pour des organisations semblables à Equity Bank en termes de taille et de complexité sont préférées (joindre des preuves à l'appui conformement aux exigences des critères d'évaluation technique) : -



A
G
  
**Appel d'offres pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser  
une étude de marché pour l'expansion du réseau de centres médicaux  
d'Equity Afia en RDC.**

5	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">Nom de la société</td><td style="width: 50%;">Pays</td></tr> <tr> <td>Côte à la NSE (Oui/Non)</td><td></td></tr> <tr> <td>Travail effectué et nom du document final</td><td>Année de travail effectuée</td></tr> <tr> <td>Personnel Population à l'année travail effectuée</td><td>Personnel Population à l'année travail effectuée</td></tr> <tr> <td>Personne de contact au sein de l'entreprise</td><td>Effectué</td></tr> <tr> <td>Telephone et courriel de la personne de contact</td><td>Année de travail effectuée</td></tr> <tr> <td>Telephone et courriel de la personne de contact</td><td>Personne de contact au sein de l'entreprise</td></tr> <tr> <td></td><td>Telephone et courriel de la personne de contact</td></tr> </table>	Nom de la société	Pays	Côte à la NSE (Oui/Non)		Travail effectué et nom du document final	Année de travail effectuée	Personnel Population à l'année travail effectuée	Personnel Population à l'année travail effectuée	Personne de contact au sein de l'entreprise	Effectué	Telephone et courriel de la personne de contact	Année de travail effectuée	Telephone et courriel de la personne de contact	Personne de contact au sein de l'entreprise		Telephone et courriel de la personne de contact
Nom de la société	Pays																
Côte à la NSE (Oui/Non)																	
Travail effectué et nom du document final	Année de travail effectuée																
Personnel Population à l'année travail effectuée	Personnel Population à l'année travail effectuée																
Personne de contact au sein de l'entreprise	Effectué																
Telephone et courriel de la personne de contact	Année de travail effectuée																
Telephone et courriel de la personne de contact	Personne de contact au sein de l'entreprise																
	Telephone et courriel de la personne de contact																



d'Equity Afia en RDC.

une étude de marché pour l'expansion du réseau de centres médicaux  
Appel d'offres pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser

e	Certificat de conformité fiscale en cours de validité (non expire)	Oui/Non	
d	Votre entreprise est titulaire, prix que vous savez regus en matière d'entreprise et d'entrepreneurat dans le domaine des soins de santé, d'innovation, etc.	Oui/Non	Accreditations valides en matière d'assurance qualité dont
b	Licence commerciale/permis d'exploitation en cours de validité	Oui/Non	autres, autre entrepreneur individuel), copies des accords de coentreprise pour les projets existants.
a	Certificat d'incorporation/engagement (LC, partenariat ou documents suivants	Oui/Non	documents suivants - Le soumissionnaire est tenu de joindre les
1.0	Score maximum	Critères détaillés	Aspects techniques

DATE D'ÉVALUATION : JUIN 2022

MÉDICAL EQUITY AFIA EN RDC  
CHARGES DE RÉALISER UNE ÉTUDE DE MARCHÉ POUR L'EXPANSION DU RÉSEAU DE CENTRES  
CRITÈRES D'ÉVALUATION - DEMANDE DE PROPOSITION POUR LA SÉLECTION DE CONSULTANTS

Timbre/Sceau de la société.

Date

Signature du soumissionnaire -----

Nous avons lu le présent document d'appel d'offres et acceptons les termes et conditions qui y sont stipulés.

Tous les fournisseurs doivent signer le certificat de conformité ci-dessous et le renvoyer avec le présent document d'appel d'offres en pièce jointe par courrier électronique.

ANNEXE 2 - CERTIFICAT DE CONFORMITÉ



d'Equity Afia en RDC.

une étude de marché pour l'expansion du réseau de centres médicaux  
Appel d'offres pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser

f	Certificat PIN de i-tax)	Oui/Non	Oui/Non	entrepriises	h	Compétences pour les 1 dernières années	Oui/Non
g	Formulaire CR12 actuel tel qu'il est par le Register des	Oui/Non			a	Compréhension de la mission, adéquation de l'offre aux termes de référence, compétences pertinentes, références.	10
b	Approche et méthodologie (raisonnement, stratégie, plan de mise en œuvre)				c	Plan de travail (plan de gestion de l'étendue des travaux, jalon, calendrier, etc.)	20
a	Nombre d'années d'expérience dans le domaine selon les témoignages et le certificat d'incorporation.				c	Sous-total - Méthodologie	50
3.0	<b>Qualification et compétences techniques</b>				a	Consultants seniors expérimentés dans le domaine de l'entrepreneuriat dans le secteur des soins de santé, années moyennes de réalisation de projets similaires, CVs des membres clés de l'équipe technique du projet.	20
4.0	<b>Références et expérience professionnelle pertinente</b>				c	Organigramme/organigramme avec une matrice d'escalade concrète.	5
a	Recommandations actuelles des principaux clients de l'industrie en ce qui concerne la nature des projets réalisés.	10					
b	Probité des affaires et gestion des litiges (Lettre de déclaraison autorisée par le commissaire à l'assernement)	3					
c	Couvertures d'assurance - Responsabilité de l'employeur, responsabilité civile, assurance générale, indemnité professionnelle.	2					
d	Fournir des politiques de gestion interne - politique de santé et de sécurité, politique environnementale, politique de durabilité, politique de service à la clientèle, qualité, politique de recrutement ;	5					
	Sous-total Planification et politiques d'entreprise	20					
	<b>Score technique total</b>	100					
	% Score du total	80%					



X

**d'Equity Afia en RDC.**  
**une étude de marché pour l'expansion du réseau de centres médicaux**  
**Appel d'offres pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser**

[Lieu, date]

Compétences linguistiques (indiquez uniquement les langues dans lesquelles vous pouvez travailler) :

Aadhésion à des associations et publications professionnelles :

Periode	L'organisme employeur et votre titre/poste. Résumé des activités réalisées en rapport avec les services	Pays Coordonnées des personnes de référence	(par exemple, de mai 2015 à aujourd'hui)
		Pour les références : téléphone de _____, conseiller/consultant par exemple, le ministère de _____, M. B, ministre adjoint. /email	

Expérience professionnelle pertinente pour les services : [En commentant par le poste actuel, enumérez dans l'ordre inverse. Veillez indiquer les dates, le nom de l'organisme employeur, les titres des postes occupés, les types d'activités exercées et le lieu de la mission, ainsi que les coordonnées des clients précédents et de l'organisme employeur qui peuvent être contactés comme références. Il n'est pas nécessaire d'inclure les emplois antérieurs qui ne sont pas pertinents pour les services].

Formation : [Indiquez le nom des établissements d'enseignement, les dates de fréquentation, le(s) diplôme(s) obtenu(s)].

Titre et numéro du poste :	(par exemple, K-1, Chef d'équipe)	Nom de l'expert :	Date de naissance :
		[Insérer le nom complet]	[Jour/mois/année]
		[Insérer le pays]	Pays de citoyenneté/résidence :

**Curriculum Vitae (CV)**  
**(Format indicatif)**



X

**d'Equity Afia en RDC.****Appel d'offres pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser une étude de marché pour l'expansion du réseau de centres médicaux**

N°	Description	Quantité	Cout par	Cout	Unité	Total
1	Billets					
2	Hôtels					
3	Restauration					
4	Couts opérationnelles (communication, déplacements en taxi/moto, etc.)					
5	Logistique (chairs, stylos, etc.)					
6	Honoraires des experts clés en fonction du nombre d'heures par jour ou par mois. Le mode de tarification doit être clairement indiqué (heure, jour ou mois).					
	Expert 1					
	Expert 2					
	Expert 3					

La proposition financière doit être conforme aux détails indiqués dans l'objet du contrat. La proposition financière doit suivre les lignes directrices décrites dans la matrice financière ci-dessous. La proposition doit inclure le coût des experts et des équipes clés (non-experts). Il s'agit d'un contrat basé sur le temps.

**ANNEXE 6 - MODÈLE DE PROPOSITION FINANCIÈRE**

Jointe].

[Dans le cas d'une joint venture, soit tous les membres doivent signer, soit seulement le membre principal/consultant, auquel cas la procuration permettant de signer au nom de tous les membres doit être

Signature autorisée : [En entier et paraphe] Nom et titre du signataire : \_\_\_\_\_  
 En qualité de : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Courriel : \_\_\_\_\_

Notre proposition financière nous engage sous réserve des modalités résultant des négociations du contrat, jusqu'à l'expiration de la période de validité de la proposition.  
 Nous comprenons que vous réservez le droit d'annuler le processus et de refuser toutes les propositions à tout moment avant l'attribution du contrat.  
 Nous restons, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,  
 Nous restons,

Nous, soussignés, proposons de fournir les services de [insérer la date] et à notre proposition technique.



Messieurs,

A : \_\_\_\_\_ Nom et adresse du client]

## d'Equity Afia en RDC.

### une étude de marché pour l'expansion du réseau de centres médicaux

### Appel d'offres pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser

1.0	Documentation - Le soumissionnaire est tenu de joindre les documents suivants	Oui/Non	Score maximum	Aspects technique
a	Licence commerciale/permis d'exploitation en cours de validité	Oui/Non		
b	Accréditations valides en matière d'assurance qualité dont votre entreprise est titulaire, prix que vous avez payés.	Oui/Non		
c	Certificat de conformité fiscale en cours de validité (non expiré)	Oui/Non		
d	Certificat PIN de Itax)	Oui/Non		
e	Formulaire CR12 actuel tel qu'il est par le Régisseur des entreprises.	Oui/Non		
f	Comptes vérifiés pour les 1 dernières années	Oui/Non		
2.0	Methodologie			
a	Compréhension de la mission, adéquation de l'offre aux termes de référence, commentaires pertinents, références.		10	
b	Approche et méthodologie (raisonnement, stratégie, plan de mise en oeuvre)		20	
c	Plan de travail (plan de gestion de l'étendue des travaux, jalons, calendrier, etc.)		20	
3.0	Sous-total - Méthodologie		50	
a	Nombre d'années d'expérience dans le domaine selon les témoignages et le certificat d'incorporation.		5	
b	Consultants seniors expérimentés dans le domaine de l'entrepreneuriat dans le secteur des soins de santé, années moyennes de réalisation de projets similaires. C.Vs des membres clés de l'équipe technique du projet.		20	

### ANNEXE 7 - SCORE DE LA PROPOSITION - CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE

La quantité peut être exprimée en termes de jour, heure, nombre, etc. selon les éléments du tableau. Les prix doivent inclure toutes les taxes légales. Veuillez préciser l'unité de mesure utilisée.

Note :

7	Autres membres de l'équipe (non experts)								
8	Frais d'entreprise en %.								
9	Autres couts à préciser								
	Cout total (toutes taxes comprises)								



## d'Equity Afia en RDC.

### Appel d'offres pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser une étude de marché pour l'expansion du réseau de centres médicaux

La Convention de Financement qui bénéficie directement ou indirectement à l'Autorité Contractante. que des projets de l'Autorité Contractante soumis à ses propres conditions qui sont énoncées dans nos reconnaissances et acceptations que l'Agence Française de Développement ("AFD") ne finance

A : Référence de l'offre ou de la proposition  
 (l'"Autorité Contractante")  
 (le "Contrat")

C	Organigramme/organigramme avec une matrice d'escalade bien détaillée pour le personnel technique clé du service concerné.	Sous-total - Qualification et compétences techniques	30	4.0	Refrences et expérience professionnelle pertinente, en général et dans l'industrie	10	a	Recommandations actuelles des principaux clients de l'industrie en ce qui concerne la nature des projets réalisés.	3	b	Probité des affaires et gestion des litiges (Lettre de déclaration autorisée par le commissaire à l'assernatation)	2	c	Couvertures d'assurance - Responsabilité de l'employeur, responsabilité civile, assurance générale, indemnité professionnelle.	5	d	Fournir des politiques de gestion interne - Politique de santé et de sécurité, politique environnementale, politique de durabilité, politique de service à la clientèle, qualité, politique de recrutement ;	20	Score technique totale	100	Aspect financier	80%	La formule pour déterminer les notes financières (Sf) de toutes les autres propositions est calculée comme suit :	F = $100 \times Fm / Sf$ , où "Sf" est le score financier, "Fm" est le prix le plus bas, et "F" le prix de la proposition considérée.	Les propositions attribuées aux propositions techniques (T) et financières (F) sont les suivantes : T = $80\%$ et F = $20\%$	Les propositions sont classées en fonction de leurs notes techniques (St) et financières (Sf) combinées, en utilisant les pondérations (T = la pondération financière ; T + F = 1) comme suit : S = $St \times T\% + Sf \times F\%$ .	Score financier total	20%	Score de la proposition (S)	100%
---	---	--	----	-----	--	----	---	--	---	---	--	---	---	--	---	---	--	----	------------------------	-----	------------------	-----	---	---	---	---	-----------------------	-----	-----------------------------	------



**d'Equity Afia en RDC.**  
**une étude de marché pour l'expansion du réseau de centres médicaux**  
**Appel d'offres pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser**

3. Nous certifions par la présente que ni nous, ni aucun des membres de notre entreprise, ni aucun de nos fournisseurs, entrepreneurs, sous-traitants, consultants ou sous-consultants ne se trouvent dans l'une des situations de conflit d'intérêts suivantes :
- 2.7 Avant de créer de faux documents déclaratifs dans les documents demandés par l'autorité contractante dans le cadre de la procédure de passation du contrat, il convient de faire une déclaration de la présente déclaration d'intégrité des informations justificatives démontrant que cette exclusion n'est pas pertinente dans le contexte du présent contrat ;
- 2.6 Faire l'objet d'une décision d'exclusion de la Banque mondiale et être répété sur le site internet <http://www.worldbank.org/debar> (dans le cas d'une telle exclusion, vous pouvez joindre à la présente déclaration d'intégrité des informations justificatives démontrant que cette exclusion n'est pas pertinente dans le contexte du présent contrat) ;
- 2.5 Non respect de nos obligations fiscales en matière de paiement des impôts conformément aux dispositions légales du pays où nous sommes constitués ou du pays de l'Administration réglementaire ;
- 2.4 Au cours des cinq dernières années, avoir fait l'objet d'une résiliation de contrat obligatoires contractuelles pendant l'exécution du contrat, sauf si cette résiliation a été entièrement réglée à notre économe pour manquement important ou persistant à nos obligations réglementaires jugées pour la paix et la sécurité internationales ;
- 2.3 Être inscrit sur la liste des sanctions financières des Nations unies, de l'Union européenne et/ou de la France au titre de la lutte contre le financement du terrorisme ou de la menace terroriste de chose jugée, pour fraude, corruption ou tout autre délit commis lors de la condamnation, au cours des cinq dernières années par une décision de justice ayant passation ou de l'exécution d'un contrat finance par l'AFD ;
- b) faire l'objet d'une sanction administrative au cours des cinq dernières années par l'Union européenne ou par les autorités compétentes du pays où nous sommes constitutives, pour fraude, corruption ou pour tout autre délit commis au cours d'une condamnation, au cours des cinq dernières années par une décision de justice ayant montreant que cette sanction n'est pas pertinente dans le cadre du présent contrat) ;
- c) faire l'objet d'une sanction administrative au cours des cinq dernières années par l'autorité de chose jugée, pour fraude, corruption ou tout autre délit commis au cours d'une condamnation, au cours des cinq dernières années par une décision de justice ayant pour la paix et la sécurité internationales, de l'Union européenne, de l'ONU ou de l'OMS, pour la lutte contre le financement du terrorisme ou de la menace terroriste de chose jugée, pour fraude, corruption ou tout autre délit commis lors de la condamnation, au cours des cinq dernières années par une décision de justice ayant pour la paix et la sécurité internationales ;
- 2.2 Ainsi est :  
2.1 Faire faillite, être liquidé ou césser nos activités, voir nos activités administrées par les tribunaux, être mis en redressement judiciaire, être reorganisé ou être dans toute situation analogique résultant d'une procédure similaire ;

2. Nous certifions par la présente que ni nous, ni aucun autre membre de notre entreprise, ni aucun de nos fournisseurs, entrepreneurs, sous-traitants, consultants ou sous-consultants ne se trouvent dans l'une des situations suivantes :

Par conséquent, il existe une relation juridique entre l'Afd et notre société, notre entreprise ou nos fournisseurs, entrepreneurs, sous-traitants, consultants ou sous-consultants. L'autorité contractante conserve la responsabilité exclusive de la préparation et de la mise en œuvre de la procédure de passation de marché et de l'exécution du contrat. Pour l'acquisition de certains biens, de travaux, d'installations, de services de conseil ou de services autres que de conseil, l'acheteur, l'employeur, le Client, selon le cas, pour l'acquisition de biens, de travaux, procédures de passation de marché et de l'exécution du contrat, L'autorité contractante désigne contractante, de nos fournisseurs, entrepreneurs, sous-traitants, consultants ou sous-consultants, ni aucun de nos fournisseurs, entrepreneurs, sous-traitants, consultants ou sous-consultants ne se trouvent dans l'une des situations de conflit d'intérêts suivantes :



## d'Equity Afia en RDC.

### Appel d'offres pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser une étude de marché pour l'expansion du réseau de centres médicaux

6.4 Nous n'avons pas promis, offre ou donne et nous ne promettons pas, n'offrirons pas ou ne donnerons pas, directement ou indirectement à toute Personne qui occupe un poste de direction dans une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, quelle que soit la nature de sa fonction, un avantage indu de quelque nature que ce soit, pour elle-même ou pour autre Personne ou entité, pour que cet Agent Public agisse ou s'absente d'agir en sa qualité officielle ;

6.5 Nous n'avons pas promis, offre ou donne et nous ne promettons pas, n'offrirons ou ne donnerons pas, directement ou indirectement à (i) toute Personne qui détient un mandat législatif, exécutif, judiciaire au sein de l'Etat de l'Autorité contractante, que cette institution d'Etat ou une entité publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre personne définie comme Agent Public par les lois nationales du pays de l'Autorité contractante, un avantage indu de quelque nature que ce soit, pour elle-même ou pour une autre Personne ou entité, pour que cet Agent Public agisse ou s'absente d'agir en sa qualité officielle ;

6.6 Nous n'avons pas promis, offre ou donne et nous ne promettons pas, n'offrirons ou ne donnerons pas, directement ou indirectement à toute autre Personne qui exerce une fonction publique, y compris pour une remunération ou non, de la position et quel que soit le niveau hiérarchique que la Personne occupe, (ii) toute autre Personne qui exerce une fonction publique, y compris pour une autre Personne ait été nommée ou élue, quelle que soit la nature permanente ou temporaire,

6.7 Nous n'avons pas promis, offre ou donne et nous ne promettons pas, n'offrirons ou ne donnerons pas, directement ou indirectement à toute autre Personne qui exerce une fonction publique, y compris pour une autre Personne ait été nommée ou élue, quelle que soit la nature permanente ou temporaire,

6.8 Nous n'avons pas et nous n'adopterons pas de comportement malhonnête (acte ou omission) contraire à nos obligations légales ou réglementaires ou à nos règles internes afin d'obtenir un profit illégitime ;

6.9 Nous n'avons pas et nous n'adopterons pas de comportement malhonnête (acte ou omission) réglementaires étoffé à violer ces règles internes afin d'obtenir un profit illégitime ;

6.10 Nous n'avons pas et nous n'adopterons pas de comportement malhonnête (acte ou omission) à viscer le consentement de tromper autrui, à dissimuler intentionnellement des éléments, à violer ou visant délibérément à tromper autrui, à dissimuler intentionnellement des éléments, à violer ou contacter à nos obligations légales ou réglementaires ou à nos règles internes afin d'obtenir un profit illégitime ;

6.11 Nous n'avons pas et nous n'adopterons pas de comportement malhonnête (acte ou omission) réglementaires étoffé à violer ces règles internes afin d'obtenir un profit illégitime ;

6.12 Dans le cadre de la procédure de passation de marché et de l'exécution du contrat correspondant : Nous nous engageons à porter à la connaissance du maître d'ouvrage, qui en informera l'AFD, tout changement de situation concernant les points 2 à 4 ci-dessus.

4. Si nous sommes une entité publique, et pour concourir dans un processus de passation de marché, nous certifions que nous disposons d'une autonomie juridique et financière et que nous fonctionnons selon les lois et réglements commerciaux.

a) Avoir été recruté (ou être proposé pour être recruté) par nous-mêmes ou par l'une de nos sociétés affiliées, pour effectuer la supervision ou l'inspection des travaux pour ce contrat.

b) Avoir préparé ou avoir été associé à un consultant qui a préparé des spécifications, des dessins, des calculs et d'autres documents devant être utilisés dans le cadre de la procédure de passation du présent contrat ;

3.5 En cas de passation de marchés de biens, de travaux ou d'installations : avec les missions que nous effectuerons pour l'Autorité contractante ;

3.4 Etre engagé dans une activité de services de conseil, qui, par sa nature, peut être en conflit avec propositions respectives, les influencer ou influencer les décisions de l'Autorité contractante ;

3.5 Subventions directement ou indirectement à un autre soumissionnaire ou consultant, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire ou consultant qui nous permettent d'avoir ou de donner accès aux informations contenues dans les candidatures, offres ou

3.6 Communiquer avec un autre soumissionnaire ou consultant, ou recevoir de ou accorder des propositions respectives, les influencer ou influencer les décisions dans les candidatures, offres ou

3.7 Etre contrôlé par ou contrôler un autre soumissionnaire ou consultant, ou être sous contrôle majoritaire d'intérêts qui en découlent soit porté à l'attention de l'AFD et résolu à sa satisfaction ;

3.8 Avoir une relation d'affaires ou familiale avec le personnel d'une autorité contractante impliquée dans la procédure de passation de marché ou dans la supervision du contrat qui en résulte, à moins que le conflit d'intérêts qui en découlent soit porté à l'attention de l'AFD et résolu à sa satisfaction ;

3.9 Administrer l'AFD et résolu à sa satisfaction ;

3.10 Être une société affiliée contrôlée par l'Administration contractante ou un actionnaire contrôlant l'AFD et résolu à sa satisfaction ;



## d'Equality Afia en RDC.

### **Appel d'offres pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser une étude de marché pour l'expansion du réseau de centres médicaux**

du soumissionnaire ou du consultant doit joindre une procuration du demandeur, du soumissionnaire ou du consultant.

En cas de concurrence, insérer le nom de la concurrence. La personne qui signera la demande, offre ou la proposition au nom du demandeur,

religion, le sexe, et s'engage à offrir un environnement de travail tolérant.

EQUITY BCD SA ne tolère aucune forme de discrimination fondée sur la race, l'éthnie/tribu, la nationalité ou l'origine ethnique et culturelle des personnes à leur disposition.

EQUITY BCD SA ne tolère aucune forme de corruption ou de complotement par lequel des employés de la banque enrichissent ou entourent des personnes de leur position.

EQUITY BCD SA ne tolère aucune forme de corruption ou de complotement par lequel des employés de la banque enrichissent ou entourent des personnes de leur position.

Les fournisseurs d'EQUITY BCD SA sont choisis par appel d'offres ou directement. Les contacts personnels et professionnels entre les fournisseurs et les employés ne se font que dans un contexte professionnel.

Les fournisseurs d'EQUITY BCD SA sont choisis par appel d'offres ou directement. Les contacts personnels et professionnels entre les fournisseurs et les employés ne se font que dans un contexte professionnel.

Le personnel de la banque qui va à l'encontre de ces valeurs est tenu de le signaler à la direction de la banque.

Le personnel de la banque qui va à l'encontre de ces valeurs est tenu de le signaler à la direction de la banque.

Le personnel de la banque qui va à l'encontre de ces valeurs est tenu de le signaler à la direction de la banque.

Les grands principes de la politique de lutte contre la corruption et d'éthique commerciale d'EQUITY BCD SA sont les suivants :

### **ANNEXE 9 - POLITIQUE ANTI-CORRUPTION ET CHARTRE D'ETHIQUE BCD SA**

\*\*\*\*\* END \*\*\*\*\*

Date :

Signature :

Nom : \_\_\_\_\_ En qualité de : \_\_\_\_\_

Demande habilité à signer au nom et pour le compte de : \_\_\_\_\_

\*\*\*\*\* END \*\*\*\*\*

7. Nous, ainsi que les membres de notre communauté et nos fournisseurs, sous-traitants, consultants ou sous-consultants, autorissons l'AFD à inspecter les contrats et autres documents relatifs à la procédure de passation de marché et à l'exécution du contrat et à les

dénonciation des risques environnementaux et sociaux lorsqu'ils sont spécifiques dans le plan stratégique et environnemental et social (PES) fourni par l'autorité contractante.

Notre engagement envers l'environnement. En outre, nous devons mettre en œuvre des mesures matérielle d'environnement. En outre, nous devons mettre en œuvre des mesures

fonctionnelles de l'organisation internationale du travail (OIT) et les traités internationaux en réglementations applicables dans le pays d'exécution du contrat, y compris les conventions

internationales en matière d'environnement et à faire en sorte que tous nos fournisseurs, entrepreneurs, sous-traitants, consultants ou sous-consultants respectent les normes

6.7 Nous nous engageons à respecter et à faire en sorte que tous nos fournisseurs, Nations Unies, de l'Union européenne ou de la France ;

notamment, à des pratiques anticoncurrentielles ayant pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence, notamment en limitant l'accès au marché ou

entrepreneurs, sous-traitants, consultants ou sous-consultants, n'acquériront ou ne

6. Nous, ni aucun des membres de notre communauté, ni aucun de nos fournisseurs, le libre exercice de la concurrence par d'autres entreprises ;

6. Nous, ni aucun des membres de notre communauté, ni aucun de nos fournisseurs, favorissons aucun équipement et n'opérons dans aucun secteur soumis à un embargo des

entrepreneurs, sous-traitants, consultants ou sous-consultants, n'acquériront ou ne

6. Nous, ni aucun des membres de notre communauté, ni aucun de nos fournisseurs, le libre exercice de la concurrence par d'autres entreprises ;

6. Nous, ni aucun des membres de notre communauté, ni aucun de nos fournisseurs, le libre exercice de la concurrence par d'autres entreprises ;

une autre personne ou entité afin que cette personne accomplit ou satisfasse à accomplishir



## d'Equity Afia en RDC.

une étude de marché pour l'expansion du réseau de centres médicaux  
Appel d'offres pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser



Date : [Insérer la date (jour, mois, année) de la soumission de l'offre].  
Invitation à soumissionner n° : [DAO/N° 2022-03-002]

Le soumissionnaire doit remplir la lettre ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le format de la lettre ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera autorisée.

Je suis conscient(e) que tout mandement à mes obligations au titre de la présente déclaration, en particulier celles liées à la fraude et à la corruption, engagerait ma responsabilité pénale.  
Intentionnellement ou par négligence ladite politique.  
éthique d'Equity BCDG SA et m'engage à en respecter strictement les dispositions. Je m'engage à déclarer par la présente avoir pleinement connaissance de la politique anti-corruption et de la charte éthique d'Equity BCDG SA et toute violation de celle-ci entraînera une sévère réprimande et une suspension de ma fonction.  
Nom de la société \_\_\_\_\_, au \_\_\_\_\_, soussigne \_\_\_\_\_

ANTI-CORRUPTION ET DE LA CHARTRE ÉTHIQUE D'EQUALITY BCDG NV  
DECLARATION DE CONNAISSANCE ET D'ACCEPTATION DES DISPOSITIONS DE LA POLITIQUE  
La banque se réserve le droit de mettre fin aux relations d'affaires avec les entreprises qui ne respectent pas cette politique.  
Toute violation de ces règles, tout acte de corruption ou tout autre comportement non éthique doit être signalée au Comité de discipline conformément au règlement intérieur de la banque.  
Aucun employé d'Equality BCDG SA ne peut, directement ou indirectement, demander ou accepter un paiement illicite, des cadeaux ou des services gratuits de quelque nature que ce soit.  
L'intégrité physique ou psychique de la personne concernée.  
Interdire les comportements à l'égard du personnel de la banque impliquant des paroles, des actes ou des gestes répétés et non désirés à connotation sexuelle, et de nature à porter atteinte à la dignité ou à l'honneur à une personne.  
Les partenaires d'Equality BCDG SA offrir un environnement de travail sain et harmonieux à leurs employés tout en mettant en place des mécanismes de lutte contre les comportements non éthiques. Ils s'engagent également à mettre en place des mécanismes visant à interdire les comportements à l'égard du personnel de la banque impliquant des paroles, des actes ou des gestes répétés et non désirés à connotation sexuelle, et de nature à porter atteinte à la dignité ou à l'honneur à une personne.

## d'Equity Afia en RDC.

une étude de marché pour l'expansion du réseau de centres médicaux  
Appel d'offres pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser

1.1.a Déclaration de mission de l'entreprise (y compris le statut lucratif ou non lucratif)  
1.1 Informations sur l'entreprise  
Informations sur l'entreprise

### ANNEXE 11 DIRECTIVES D'INFORMATION GÉNÉRALE À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

Date de \_\_\_\_\_ jour de [insérer la date de la signature].

Dокумент autorisé à signer l'offre pour et au nom de [insérer le nom complet du soumissionnaire].

Signature [insérer la signature]

En tant que [indiquer la qualité du signataire]  
Nom [insérer le nom complet de la personne qui signe l'offre].

Nous comprenons que vous n'êtes pas obligé d'accepter l'offre évaluée la plus basse ou toute autre offre que vous pourriez recevoir.

Nous ne sommes pas dans une situation de conflit d'intérêts.  
période :

Le prix total de notre offre, à l'exclusion des remises offertes, en indiquant les montants correspondant à ces monnaies ;  
[indiquer en détail les remises offertes, le cas échéant, et le ou les articles du Budget des prix offerte restera valable pour la période requise dans le dossier d'appel d'offres à partir de la date limite de soumission des offres et nous engagera et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette

[Détaillez également la méthode qui sera utilisée pour appliquer les rabais offerts, le cas échéant]. Notre auxquelles elles s'appliquent].

Les remises offertes et la manière dont elles doivent être appliquées sont les suivantes :  
[indiquer en détail les remises offertes, le cas échéant, et le ou les articles du Budget des prix

Le prix total de notre offre, à l'exclusion des remises offertes au paragraphe (d) ci-dessous, est de :  
[insérer le prix total de l'offre, en chiffres et en lettres, en indiquant les monnaies et les montants correspondant à ces monnaies] ;

Nous nous engageons à fournir, conformément au Dossier d'appel d'offres, les fournitures et services connexes suivants : [insérer une brève description des fournitures et services connexes] ;

Nous avons examiné le Dossier d'appel d'offres, y compris les modifications requises par courrier électronique, et n'avons aucune réserve à cet égard ;

Nous, les sousignés, certifions que :  
A : [insérer le nom complet de l'acheteur].

### ANNEXE 10 LETTRE DE SOUMISSION DE L'OFFRE



d'Equity Afia en RDC.

**Appel d'offres pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser une étude de marché pour l'expansion du réseau de centres médicaux**

- 3.1 Nombre et répartition géographique du personnel
- 3.1.a Taux de rotation du personnel au cours des trois dernières années
  - 3.1.b Nom et CV de chaque membre de l'équipe
  - 3.1.c Structure de l'équipe, rôle de chaque membre dans le projet
  - 3.1.d Temps consacré au projet
  - 3.1.e Plans d'urgence en cas de vacance de poste
  - 3.1.f Dispositions proposées pour les sous-traitants, y compris les informations sur les sous-traitants (comme ci-dessus pour chaque sous-traitant).
- 3.2 Personnel dédié au projet
- 3.2.a Taux de rotation du personnel au cours des trois dernières années
  - 3.2.b Nom et CV de chaque membre de l'équipe
  - 3.2.c Structure de l'équipe, rôle de chaque membre dans le projet
  - 3.2.d Temps consacré au projet
  - 3.2.e Plans d'urgence en cas de vacance de poste
  - 3.2.f Dispositions proposées pour les sous-traitants, y compris les informations sur les sous-traitants (comme ci-dessus pour chaque sous-traitant).
3. Informations sur le personnel
- 2.2.a Description du projet
  - 2.2.b Satisfaction des travailleurs conformément aux exigences de la présente DP.
  - 2.2.c Raison de la pertinence (fourrir la raison pour laquelle ce projet peut être considéré comme pertinent pour ce projet)
  - 2.2.d Rôles et responsabilités (enumérer et identifier clairement les rôles et responsabilités de chaque organisation participante)
  - 2.2.e Rôle et responsabilité du client : Apports du bénéficiaire
  - 2.2.f Rôle et responsabilité de l'entrepreneur : rôle dans le projet spécifique précédemment dans le projet.
  - 2.2.g Membres de l'équipe (indiquer les membres pertinents de l'équipe qui seront également utilisés pour ce projet)
- 3.1. Nombre et répartition géographique du personnel
- 3.1.a Taux de rotation du personnel au cours des trois dernières années
  - 3.1.b Nom et CV de chaque membre de l'équipe
  - 3.1.c Structure de l'équipe, rôle de chaque membre dans le projet
  - 3.1.d Temps consacré au projet
  - 3.1.e Plans d'urgence en cas de vacance de poste
  - 3.1.f Dispositions proposées pour les sous-traitants, y compris les informations sur les sous-traitants (comme ci-dessus pour chaque sous-traitant).
- 3.2 Personnel dédié au projet
- 3.2.a Taux de rotation du personnel au cours des trois dernières années
  - 3.2.b Nom et CV de chaque membre de l'équipe
  - 3.2.c Structure de l'équipe, rôle de chaque membre dans le projet
  - 3.2.d Temps consacré au projet
  - 3.2.e Plans d'urgence en cas de vacance de poste
  - 3.2.f Dispositions proposées pour les sous-traitants, y compris les informations sur les sous-traitants (comme ci-dessus pour chaque sous-traitant).



d'Equity Afia en RDC.

**Appel d'offres pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser une étude de marché pour l'expansion du réseau de centres médicaux**

1. Nom du soumissionnaire :	Le soumissionnaire doit remplir le tableau ci-dessous. Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera autorisée.	
2. Dans le cas d'une entreprise commune, noms de tous les membres (Si applicable selon les conditions générales)	4. Pays et année d'enregistrement du soumissionnaire :	
3. Activités du soumissionnaire :	5.1 Administration (entreprises consolidées) :	
N° RCM	N° ID-Nat	N° IINSS N° Impôt
Avis d'assujettissement à la TVA	5.2 Administration (entreprises internationales) :	
6. Adresse officielle du soumissionnaire dans le pays d'enregistrement (siège social et administration) avec points de référence :	7. Adresse exacte des entrepôts/dépôts/bureaux du soumissionnaire avec points de référence :	
8. Informations sur le représentant délégué du soumissionnaire :	9. Nombre d'employés :	
10. Vous trouverez ci-joint des copies des documents originaux suivants : [cocher la ou les cases correspondant aux documents originaux joints].	Dans le cas d'une entreprise, d'une lettre d'intention d'incorporation de l'entreprise nommée dans le cas d'une entreprise ou d'un accord de coentreprise	



X  
M

d'Equity Afia en RDC.

Appel d'offres pour la sélection d'un consultant chargé de réaliser  
une étude de marché pour l'expansion du réseau de centres médicaux

<input type="checkbox"/> Equity BCDC SA :	1. Coordonnées bancaires
<input type="checkbox"/> Autre établissement bancaire :	.....



